



ALLOCUTION

DE

M. ALAIN BEAUDRY
Président de la Commission
des Services administratifs



BUDGET 2010

ALLOCUTION DE M. ALAIN BEAUDRY
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SERVICES
ADMINISTRATIFS
BUDGET 2010

Le budget 2010 que nous déposons ce soir est un budget équilibré de 53 830 723 \$. Ces dépenses seront financées par des revenus de 51 530 723 \$ et une affectation des surplus de 2 300 000 \$.

Je vous invite maintenant à prendre le document coté 3 qui résume l'ensemble du budget. Les quatre principales sources de revenus de la Ville seront les taxes foncières pour 17.8 millions \$, la tarification 5.1 millions \$, les paiements tenant lieu de taxes en provenance des gouvernements 2.6 millions \$, les services divers tels les stationnements, la Cour municipale, les services rendus à d'autres municipalités, etc. pour 5 millions \$ et les recettes générées par la distribution d'électricité pour 21 millions \$.

La municipalité a vu son évaluation imposable augmenter de 30 millions \$ en 2009; pour 2010, nous avons budgété un ajout au rôle de 20 millions \$ en nouvelles valeurs tant résidentielles que commerciales et industrielles.

Le budget des dépenses est relativement stable par rapport à 2009 grâce à une diminution de certaines dépenses. Voici les principales variations :

▪ Indexation des salaires et progression dans les échelons	306 000 \$
▪ Ajustement des coûts rattachés au déneigement	(272 000 \$)
▪ Ajustement des dépenses reliées aux fluctuations du coût du pétrole	(50 600 \$)
▪ Hausse des coûts des produits chimiques pour le traitement de l'eau potable	37 000 \$
▪ L'augmentation nette du financement à court terme des immobilisations	82 500 \$
▪ La diminution du service de la dette (capital et intérêt)	(175 800 \$)
▪ Augmentation de la subvention à la bibliothèque Rina-Lasnier	48 000 \$
▪ L'augmentation de la quote-part au transport en commun	124 500 \$
▪ Diminution de la facture pour la desserte policière par la S.Q.	(24 300 \$)

La taxe foncière augmentera de 1 ¢ pour chacune des catégories d'immeubles soit :

	2009	2010	Variation
Taux de base	1,05	1,06	1 %
Taux 6 logements et +	1,07	1,08	1 %
Immeubles non résidentiels	1,92	1,93	.5 %
Immeubles industriels	2,15	2,16	.5 %

Cette augmentation générera des revenus additionnels en taxes foncières de 134 000 \$. D'autre part, nous avons ajusté la tarification de l'eau potable afin de refléter l'augmentation des coûts dans le traitement de l'eau potable. Quant aux tarifs pour l'enlèvement des ordures et le traitement des eaux usées, ils demeurent inchangés.

	2009	2010	Variation
▪ Eau potable	100,00 \$	109,00 \$	9 %
▪ Ordures et matières résiduelles	157,00 \$	157,00 \$	0 %
▪ Assainissement	53,00 \$	53,00 \$	0 %

Nous avons affecté 2 300 000 \$ des surplus pour couvrir le déficit résiduel afin de maintenir à 1 ¢ l'augmentation de la taxe foncière.

Plusieurs dépenses d'investissements sont prévues en 2010, tel qu'en témoigne notre programme triennal des dépenses en immobilisations que vous trouverez au document coté 5. La Ville de Joliette pourrait réaliser près de 16 millions \$ de travaux dans la prochaine année. Notons que parmi ces travaux 5 millions \$ sont consacrés à l'ouverture de nouvelles rues, 6 millions \$ à la réfection du boulevard Sainte-Anne, 1 million \$ au renouvellement du matériel roulant et des équipements, ½ million \$ à la réfection de certaines rues, ½ million \$ au plan quinquennal de renouvellement des équipements récréatifs, ½ million \$ à la réfection du stationnement Saint-Viateur et le reste étant affecté à des travaux sur des bâtiments municipaux.

La Ville de Joliette continuera d'appliquer sa politique de financement des immobilisations adoptée en 2000 afin de contrôler la dette obligataire. Au cours de l'année 2009, la dette obligataire n'a augmenté que de 1 million \$ en valeur absolue, et ce, malgré l'ampleur des travaux entrepris pour le centre-ville. La dette à ce jour est de 52.4 millions \$. Il faut souligner que 8 % de la dette obligataire est à la charge du gouvernement provincial à titre de subventions versées sur plusieurs années.

Le fonds de roulement sera utilisé en 2010 pour financer 1.5 million \$ d'investissements tels que l'achat de véhicules et l'aménagement du stationnement Saint-Viateur.

Quant aux dépenses d'investissements payées comptant, elles s'élèvent à 1 739 000 \$ soit près de 3.3 % du budget global de la municipalité.

Nous sommes fiers d'adopter ce budget dans lequel nous avons su intégrer plusieurs projets qui nous tiennent à cœur.

Alain Beaudry

JOLIETTE, le 21 décembre 2009